

Groupe de travail n° 6 « Rivière Laïta »

Etat des lieux initial et actions du DOCOB sur la commune de Clohars-Carnoët



10 septembre 2008

Ordre du jour :

- Rappel sur la procédure Natura 2000,
- Présentation de l'état des lieux initial sur la Commune,
- Présentation des propositions d'actions issues des groupes de travail antérieurs, recueil des avis,
- Quelles actions menées par la Commune de Clohars-Carnoët pour la préservation des milieux naturels et des espèces,
- Propositions de la Commune en termes d'actions de préservation complémentaires.

Natura 2000

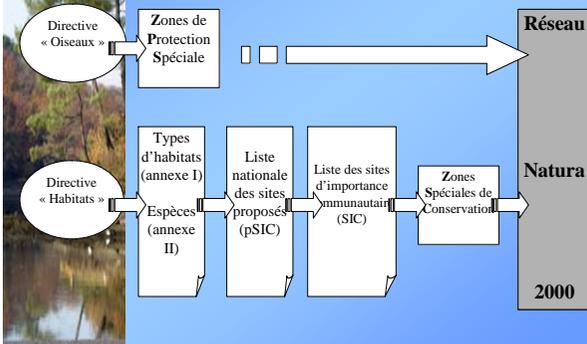
C'est quoi ?

Un objectif = préserver la diversité biologique (faune, flore et milieux naturels) sur le territoire de l'Union Européenne

Comment ?

Par le maintien ou la restauration, dans un état de conservation favorable, des **habitats** et des **espèces** les plus menacés

Cadre réglementaire



Réseau de sites Natura 2000 en Bretagne



Qu'est-ce qu'une espèce d'intérêt communautaire ?

Ceux sont des espèces animales ou végétales menacées et/ou remarquables

Lesquelles sur et proche de la Laïta ?

Pas de plantes mais des animaux...

Mammifères : loutre d'Europe, chauves-souris,

Poissons : saumon, lamproies

Invertébré : lucane cerf-volant

Oiseaux : martin-pêcheur, râle d'eau...

Qu'est ce qu'un habitat d'intérêt communautaire ?

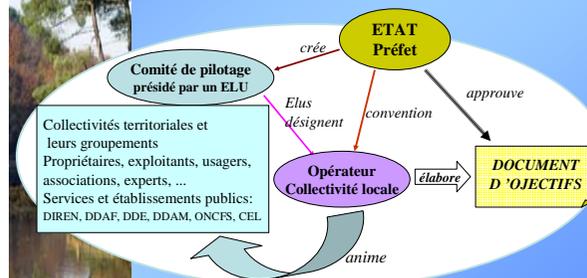
Espace comportant un support physique (eau, sol) caractérisé par les plantes et les animaux qui y vivent

Et sur la Rivière Laïta ?

Les prés-salés, les rivières, l'estuaire, les mégaphorbiaies, les bois, les forêt alluviales...

sont des habitats d'intérêt communautaire qui peuvent parfois dépendre des activités humaines

Schéma du dispositif DOCOB / Comité de pilotage



Contenu du DOCOB ?

- Etat des lieux
- Objectifs de développement durable
- Fiches actions
- Cahier des charges Natura 2000
- Charte Natura 2000
- Méthodes de suivi et évaluation

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Historique du déroulement de la procédure

- de 1999 à 2005 mise en place de la procédure sur le littoral de Guidel et Ploemeur
- 2005 : cartographie des habitats marins partie « Rivière Laïta »
- 23 janvier 2006 : arrêté préfectoral composition du comité de pilotage
- 16 février 2006 : 1ère réunion COPIL site complet, Cap l'Orient, opérateur local, Jean-Paul AUCHER, Président du COPIL pour l'ensemble du site,
- 2006-2008 : lancement d'études complémentaires : cartographie des habitats terrestres, suivis botaniques, étude sur la loutre d'Europe,
- 5 décembre 2007 : 1er groupe de travail concernant la partie « Rivière Laïta »,
- Février 2008 : 3 groupes de travail et une sortie sur le terrain concernant la partie « Rivière Laïta ».

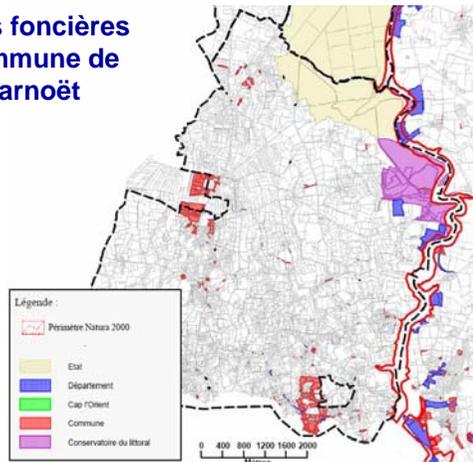
Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Localisation du site

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Propriétés foncières

Propriétés foncières sur la Commune de Clohars-Carnoët



Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Principaux propriétaires publics de parcelles chevauchant le site Natura 2000	Surface en m ²	Surface en ha
Ministère de l'agriculture et de la pêche	7 242	0,72
Conservatoire du Littoral	85 831	8,58
Département du Finistère	11 235	1,12
Commune de Clohars-Carnoët	1 286	0,13
Office National des Forêts	7 242	0,72
SCI du Pont Saint Maurice	102	0,01
Autres propriétaire	17 962	1,80
Total	130 901	13,09

Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Découverte de l'estuaire en avion

Mission de photographies aériennes obliques réalisée par **Erwan Le Cornec** du bureau d'étude **Géos**

- 22 décembre 2007
- 16 janvier 2008








 Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéec » - GT4 « Rivière Laïta »
 

Découverte de l'estuaire en avion

- Caractère « sauvage » sauf en amont et en aval
- Véritable mosaïque de milieux naturels
- Traces de l'occupation ancienne par l'homme sur le territoire : réseau de canaux et de talus, anciennes prairies de fauche ou de pâturage, plantations, digues, remblais, propriétés
- Vallée relativement étroite 70 m à 700 m de large
- Usages plus importants au niveau de l'estuaire : port, mouillage, activités balnéaires, pêche à pieds
- Urbanisation de l'amont : ville de Quimperlé
- Peu d'usages dans la portion centrale : randonnée, canoë-kayak, pêche

Cyberl'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

CARTOGRAPHIE DE LA VEGETATION

Dans ces prés salés, chacun peut voir les associations végétales qui se distinguent notamment par les couleurs

Cartographie des habitats : Exemple de la zone humide de Pen er Malo

Cyberl'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Habitats marins cartographiés par le bureau d'étude TBM

- Pas d'habitat marin en amont de la rivière
- Des habitats d'espèces non cartographiés
- Originalité des sables dunaires avec un degré de dessalure varié sur un même site
- Les autres habitats sont bien représentés sur la côte Morbihannaise, enjeux de conservation faible

Préconisations de gestion :

- maintenir des eaux douces de qualité pour l'approvisionnement de l'estuaire
- maintenir une forte riche spécifique grâce à un bon état de conservation des habitats
- exclusion de toute exploitation non raisonnée des granulats dans et aux abords du site

Cyberl'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Les habitats marins d'intérêt communautaire

• Habitats cartographiés par TBM en 2005

THEMES	Eur 15	surface en ha	%
Slikke en mer à marée (Atlantique)	1130-1	19,00	2,483
Sables des hauts de plages à Tallires	1140-1	4,36	0,634
Gaïtes et cailloutis des hauts de plage à Orchestia	1140-2	0,09	0,012
Estans de sable fin	1140-3	64,61	8,441
Sables dunaires	1140-4	27,36	3,575
Sédiments hétérogènes envasés	1140-6	2,48	0,324
Lagunes côtières	1150-1	7,43	0,970
Roche supralittorale	1170-1	0,65	0,085
Roche médolittorale en mode abrité	1170-2	0,98	0,128
Roche médolittorale en mode exposé	1170-3	6,24	0,815
Champs de blocs	1170-9	0,01	0,002
Pélagies aérolinales sur falaises cristallines et mamo-calcaires	1230-3	1,62	0,211
Prés à Spartina	1320	0,05	0,006
Prés salés du schorre moyen	1330-2	5,49	0,717
Prairies hautes des niveaux supérieures atteints par la marée	1330-5	2,54	0,332
Mosaïque complexe d'habitats	1708,1130&1330	1,17	0,153
Dunes embryonnaires atlantiques & Dunes mobiles à Ammophila aren	2110-1 & 2130-1	5,14	0,671
Dunes fixées des côtes atlantiques	2130-2	14,12	1,843
Landes sèches européennes	4030	0,54	0,071
		164,38	21,475

Cyberl'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Habitats marins

Cyberl'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Habitats marins

Cyberl'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Habitats marins

Cyberl'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Habitats marins

Cyberl'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Estuaire 1130

• Slikke en mer à marée (1130-1) : 19 ha

Replats boueux ou sableux exondés à marée basse 1140

- Sables des hauts de plages à talitres (1140-1) 4,8ha,
- Galets et cailloutis des hauts de plages à Orchestia (1104-2) 0,08 ha.
- Estrans de sables fins (1140-3) 64,6 ha,
- Sables dunaires (1140-4) 0,8 ha,
- Sédiments hétérogènes envasés (1140-6) 2,48 ha,



Orchestia ou Puce de mer



Replats boueux ou sableux exondés à marée basse 1140

- Sables des hauts de plages à talitres (1140-1) 4,8ha,
- Galets et cailloutis des hauts de plages à Orchestia (1104-2) 0,08 ha.
- Estrans de sables fins (1140-3) 64,6 ha,
- Sables dunaires (1140-4) 0,8 ha,
- Sédiments hétérogènes envasés (1140-6) 2,48 ha,



Lagune 1150

- Lagune côtière sur 7,2 ha Habitat prioritaire



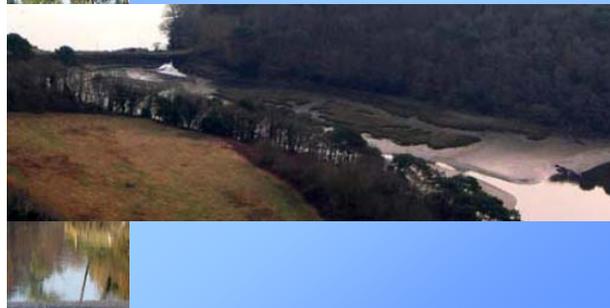
Récifs 1170

- Roche supralittorale (1170-1) 0,6 ha
- Roche médiolittorale en mode abrité (1170-2) 0,8 ha,
- Roche médiolittorale en mode exposé (1170-3) 6,6 ha
- Champs de blocs (1170-3), 100 m²



Prés à spartine 1320

- Prés à Spartina (1320) 0,05 ha



Prés salés atlantiques 1330

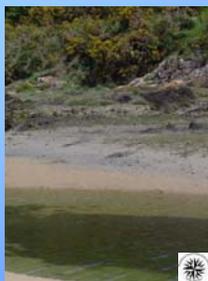
- Prés salés du schorre moyen 1330-2 5,49 ha
- Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée 1330-5 2,5 ha



Mosaïque d'habitats

Mosaïque d'habitats (1170,1130,1330) sur 1,1 ha,

- 1170 Récifs
- 1130 Estuaire
- 1330 Prés salés atlantiques



Facteurs favorisant un bon état de conservation

- Le peu de présence humaine sur le site
- L'amélioration de la qualité de l'eau

Facteur contrariant le bon état de conservation

- Le piétinement, la surfréquentation,
- La dégradation des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau
- L'extraction de granulats



Cartographie des habitats terrestres par bureau d'étude Biotope

- Relevé phytosociologique pour chaque habitat
- Rattachement des habitats à la nomenclature Corine Biotopes et codification selon les cahiers habitats
- Dix habitats génériques composés de 13 sous-types
- Huit habitats ont une superficie inférieure à 5 hectares
- Deux habitats ont une superficie supérieure à 35 hectares



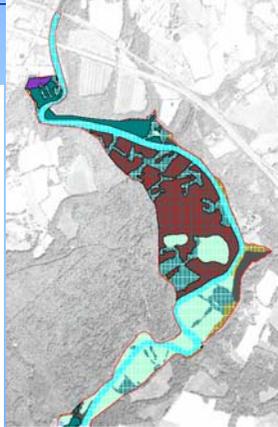
Habitats d'intérêt communautaire

Habitats d'intérêt communautaire

- COR.13.2 Estuaires EUR15 1130
- COR.15.1111x15.3 Végétations à salicornes EUR15 1310/Prés salés EUR15 1330
- COR.15.1111x5.1 Végétations à salicornes EUR15 1310/Roselières
- COR.15.3 Prés salés atlantiques EUR15 1330
- COR.15.3x5.1 Prés salés EUR15 1330/Roselières
- COR.16.12 Végétations annuelles des bords de plages EUR15 1210
- COR.16.12x16.211 Végétations humes de plages EUR15 1210/Dunes emb EUR15 2110
- COR.18.21 Végétations des falaises littorales EUR15 1210
- COR.31.23 Landes sèches et métophiles EUR15 4030
- COR.37.1.37.7x44.92 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Bois marécageux
- COR.37.1.37.7x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Roselières
- COR.37.1.37.7 Mégaphorbiaies entropiles EUR15 6430 p.p.
- COR.37.1x44.92x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Bois marécageux/Roselières

Autres habitats

- COR.13.1 Fleuves soumis à marées
- COR.15.21 Prairies à Spartina
- COR.22.1 Eaux douces
- COR.41.5 Châtains acicéphales
- COR.44.92 et 44.93 Bois marécageux
- COR.53.1 Roselières
- COR.83.32 Plantations de feuillus (Hêtre & Peuplier)
- COR.85.3 Jardins
- COR.86.2 Villages et constructions diverses
- COR.87 Friches anthropiques



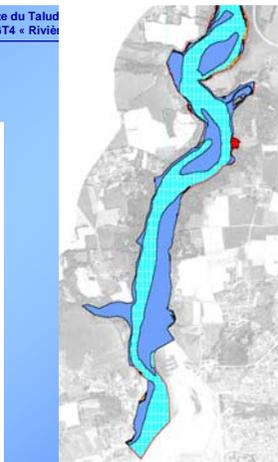
Habitats d'intérêt communautaire

Habitats d'intérêt communautaire

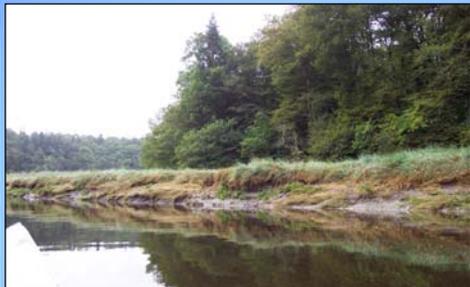
- COR.13.2 Estuaires EUR15 1130
- COR.15.1111x15.3 Végétations à salicornes EUR15 1310/Prés salés EUR15 1330
- COR.15.1111x5.1 Végétations à salicornes EUR15 1310/Roselières
- COR.15.3 Prés salés atlantiques EUR15 1330
- COR.15.3x5.1 Prés salés EUR15 1330/Roselières
- COR.16.12 Végétations annuelles des bords de plages EUR15 1210
- COR.16.12x16.211 Végétations humes de plages EUR15 1210/Dunes emb EUR15 2110
- COR.18.21 Végétations des falaises littorales EUR15 1210
- COR.31.23 Landes sèches et métophiles EUR15 4030
- COR.37.1.37.7x44.92 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Bois marécageux
- COR.37.1.37.7x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Roselières
- COR.37.1.37.7 Mégaphorbiaies entropiles EUR15 6430 p.p.
- COR.37.1x44.92x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Bois marécageux/Roselières

Autres habitats

- COR.13.1 Fleuves soumis à marées
- COR.15.21 Prairies à Spartina
- COR.22.1 Eaux douces
- COR.41.5 Châtains acicéphales
- COR.44.92 et 44.93 Bois marécageux
- COR.53.1 Roselières
- COR.83.32 Plantations de feuillus (Hêtre & Peuplier)
- COR.85.3 Jardins
- COR.86.2 Villages et constructions diverses
- COR.87 Friches anthropiques



Prés salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)



22 08 2005

Habitats d'intérêt communautaire

Habitats d'intérêt communautaire

- COR.13.2 Estuaires EUR15 1130
- COR.15.1111x15.3 Végétations à salicornes EUR15 1310/Prés salés EUR15 1330
- COR.15.1111x5.1 Végétations à salicornes EUR15 1310/Roselières
- COR.15.3 Prés salés atlantiques EUR15 1330
- COR.15.3x5.1 Prés salés EUR15 1330/Roselières
- COR.16.12 Végétations annuelles des bords de plages EUR15 1210
- COR.16.12x16.211 Végétations humes de plages EUR15 1210/Dunes emb EUR15 2110
- COR.18.21 Végétations des falaises littorales EUR15 1210
- COR.31.23 Landes sèches et métophiles EUR15 4030
- COR.37.1.37.7x44.92 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Bois marécageux
- COR.37.1.37.7x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Roselières
- COR.37.1.37.7 Mégaphorbiaies entropiles EUR15 6430 p.p.
- COR.37.1x44.92x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Bois marécageux/Roselières

Autres habitats

- COR.13.1 Fleuves soumis à marées
- COR.15.21 Prairies à Spartina
- COR.22.1 Eaux douces
- COR.41.5 Châtains acicéphales
- COR.44.92 et 44.93 Bois marécageux
- COR.53.1 Roselières
- COR.83.32 Plantations de feuillus (Hêtre & Peuplier)
- COR.85.3 Jardins
- COR.86.2 Villages et constructions diverses
- COR.87 Friches anthropiques



Cartographie des habitats terrestres

Estuaires, Code EUR 27 : 1130

Végétation annuelle des **laisses de mer**, Code EUR 27 : 1210

Végétations pionnières à **Salicornia** et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses, Code EUR 27 : 1310

Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*), Code EUR 27 : 1330

Végétations **siliceuses** avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii*, Code EUR 27 : 8230

Formations **herbeuses à Nardus**, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submonta-gardes de l'Europe continentale)*, Code EUR 27 : 6230*

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin, Code EUR 27 : 6430

Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques, Code EUR 27 : 1230

Landes sèches européennes, Code EUR 27 : 4030

Dunes mobiles embryonnaires, Code EUR 27 : 2110



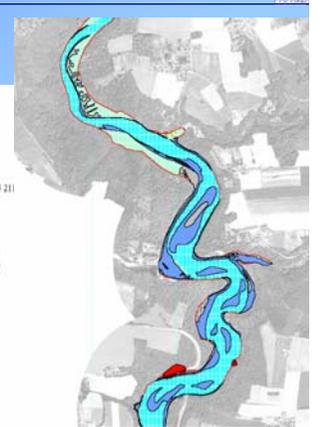
Habitats d'intérêt communautaire

Habitats d'intérêt communautaire

- COR.13.2 Estuaires EUR15 1130
- COR.15.1111x15.3 Végétations à salicornes EUR15 1310/Prés salés EUR15 1330
- COR.15.1111x5.1 Végétations à salicornes EUR15 1310/Roselières
- COR.15.3 Prés salés atlantiques EUR15 1330
- COR.15.3x5.1 Prés salés EUR15 1330/Roselières
- COR.16.12 Végétations annuelles des bords de plages EUR15 1210
- COR.16.12x16.211 Végétations humes de plages EUR15 1210/Dunes emb EUR15 2110
- COR.18.21 Végétations des falaises littorales EUR15 1210
- COR.31.23 Landes sèches et métophiles EUR15 4030
- COR.37.1.37.7x44.92 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Bois marécageux
- COR.37.1.37.7x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Roselières
- COR.37.1.37.7 Mégaphorbiaies entropiles EUR15 6430 p.p.
- COR.37.1x44.92x53.1 Mégaphorbiaies EUR15 6430/Bois marécageux/Roselières

Autres habitats

- COR.13.1 Fleuves soumis à marées
- COR.15.21 Prairies à Spartina
- COR.22.1 Eaux douces
- COR.41.5 Châtains acicéphales
- COR.44.92 et 44.93 Bois marécageux
- COR.53.1 Roselières
- COR.83.32 Plantations de feuillus (Hêtre & Peuplier)
- COR.85.3 Jardins
- COR.86.2 Villages et constructions diverses
- COR.87 Friches anthropiques

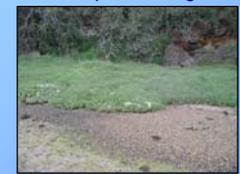


Prés salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)

Quatre sous-types : Le terme de prés salés regroupe toutes les végétations se développant sur le **schorre**

État de conservation : bon

Menaces : piétinement, aménagement, concurrence avec la Spartine anglaise



Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin



Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Deux sous-types Les mégaphorbiaies sont des végétations typiques des bordures des cours et des lisières forestières humides

État de conservation : moyen à bon

Menaces : l'artificialisation des berges, les creusements du chenal, les remblaiements, l'invasion par la Renouée du Japon, les plantations sur berges, l'entretien des berges



Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laïta »

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin



22 08 2005

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laïta »

Landes sèches européennes

Deux sous-types
Les landes sont des végétations généralement secondaires, issues de l'action de l'Homme. En effet, elles constituent les formes régressives des forêts acidiphiles.

État de conservation : mauvais à moyen

Menaces : abandon des pratiques agricoles
Qui entraîne un embroussaillage, boisements spontanés, plantations en conifères.



Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laïta »

Végétation des falaises littorales




Armérie *Armeria maritima*

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laïta »

Dune mobile embryonnaire




Pourpier *Honkenya peploides*

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laïta »

Dune blanche




Oyat *Ammophila arenaria*



Giroflée *Matthiola sinuata*



Liseron *Calisregia soldanella*



Panicaut *Eryngium maritimum*

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laïta »

Cartographie par TBM		Cartographie par Biotope	
Nom générique	Code EUR 25	Code EUR 25	Surface (ha)
Habitats estuariens			
Silke en mer à marée	1130-1	19,00	
Sable des hauts de plages à Talitres	1140-1	4,86	
Galet et cailloux des hauts de plages à Orchestia	1140-2	0,09	
Estran de sable fin	1140-3	64,61	
Sables dunaires	1140-4	27,36	
Sédiments hétérogènes envasés	1140-6	2,48	
Lagunes côtières	1150-1	7,43	
Roche supralittoral	1170-1	0,65	
Roche médolittorale en mode abrité	1170-2	0,96	
Roche médolittorale en mode exposé	1170-3	6,24	
Champs de blocs	1170-6	0,01	Estuaire 1130, 52,00
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques			
Pelouses aéohalines sur falaises cristallines et marmo calcaires	1230-3	1,62	< 1 Ha
Végétation pionnières à Salicornia			
Salicorniaires des bas niveaux (haute silke atlantique)	1310-1	< 1 Ha	
Près salés atlantiques			
Près à Sartina	1320-0	0,05	
Près salés du bas schorre	1330-1		1330,1
Près salés du schorre moyen	1330-2	5,49	1330,2
Près salés du haut schorre	1330-3		1330,3
Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	2,54	1330,5, 5,00
Dunes			
Végétation annuelle des lasses de mer	1210-	< 1 Ha	
Dunes embryonnaires atlantiques	2110-1	1,17	Dunes mobiles embryonnaires 2110 < 1 Ha
Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i>	2120-1	5,14	
Dunes fixées des côtes atlantiques	2130-21	14,12	
Landes et végétation silicieuses			
Landes sèches européennes	4030-	0,54	Landes atlantiques subsecches 4030-5
			Landes atlantiques fraîches méridionales 4030-8 1,40
			Formation herbeuses à <i>Nardus</i> , niche en espèces, sur substrat silicieux des zones montagnardes 6230* -
			Végétation silicieuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedotibi-Veronion</i> dliers 8230
Mégaphorbiaies			
			Mégaphorbiaies mésohalophes colinéennes 6430-1
			Mégaphorbiaies algohalines 6430-5 37,70

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laïta »

Habitats d'intérêt communautaires présents sur la partie "Rivière Laïta" du site Natura 2000 "Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac"

Cartographie par TBM		Cartographie par Biotope	
Nom générique	Code EUR 25	Code EUR 25	Surface (ha)
Habitats estuariens			
Silke en mer à marée	1130-1	19,00	
Sable des hauts de plages à Talitres	1140-1	4,86	
Galet et cailloux des hauts de plages à Orchestia	1140-2	0,09	
Estran de sable fin	1140-3	64,61	
Sables dunaires	1140-4	27,36	
Sédiments hétérogènes envasés	1140-6	2,48	
Lagunes côtières	1150-1	7,43	
Roche supralittoral	1170-1	0,65	
Roche médolittorale en mode abrité	1170-2	0,96	
Roche médolittorale en mode exposé	1170-3	6,24	
Champs de blocs	1170-6	0,01	Estuaire 1130, 52,00
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques			
Pelouses aéohalines sur falaises cristallines et marmo calcaires	1230-3	1,62	< 1 Ha
Végétation pionnières à Salicornia			
Salicorniaires des bas niveaux (haute silke atlantique)	1310-1	< 1 Ha	

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laïta »

Végétation pionnières à Salicornia

Nom générique	Code EUR 25	Code EUR 25	Surface (ha)
Près salés atlantiques			
Près à Sartina	1320-0	0,05	
Près salés du bas schorre	1330-1		1330,1
Près salés du schorre moyen	1330-2	5,49	1330,2
Près salés du haut schorre	1330-3		1330,3
Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée	1330-5	2,54	1330,5, 5,00
Dunes			
Végétation annuelle des lasses de mer	1210-	< 1 Ha	
Dunes embryonnaires atlantiques	2110-1	1,17	Dunes mobiles embryonnaires 2110 < 1 Ha
Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i>	2120-1	5,14	
Dunes fixées des côtes atlantiques	2130-21	14,12	
Landes et végétation silicieuses			
Landes sèches européennes	4030-	0,54	Landes atlantiques subsecches 4030-5
			Landes atlantiques fraîches méridionales 4030-8 1,40
			Formation herbeuses à <i>Nardus</i> , niche en espèces, sur substrat silicieux des zones montagnardes 6230* -
			Végétation silicieuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedotibi-Veronion</i> dliers 8230
Mégaphorbiaies			
			Mégaphorbiaies mésohalophes colinéennes 6430-1
			Mégaphorbiaies algohalines 6430-5 37,70

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, étangs du Loc'h et de Lannéac »

Usages dans l'estuaire

Plaisance :

- Port de Guidel : 100 places
- Mouillages de Clohars-Carnoët : 90 bateaux
- Mouillages du SIVU : 300 bateaux
- Passeur entre Guidel et Clohars d'avril à octobre + visites guidées de la Laïta jusqu'à Quimperlé

Carte des mouillages



Usages dans l'estuaire

Classement de l'estuaire activités conchylicoles et pêche à pieds :

- classement D et C → problème de pollution bactériologique
- élevage uniquement des juvéniles
- objectif de classement en B dans le SAGE

Secteur géographique	sous-secteur géographique code d'identification	limites de la zone	classement de la zone		
			groupe 1	groupe 2	groupe 3
Rivière La Laïta, dans sa partie morbihannaise 56.13					
Rive gauche de la Laïta 56.13.0		En amont du parallèle passant par la pointe se trouvant à 500 mètres en aval du château de St-Maurice	D	D	D
56.13.1		En aval du secteur classé en D et en amont de la ligne prolongeant la tourelle du Mon Du à la digue de la Falaise	non classé	non classé	C
Anse de Poullu 56.14					

Usages dans l'estuaire

Classement de l'estuaire activités conchylicoles :

- classement D et C → problème de pollution bactériologique
- élevage uniquement des juvéniles
- objectif de classement en B dans le SAGE



Usages dans l'estuaire

Classement de l'estuaire pour les activités de pêche à pieds :

- demande de classement de l'estuaire par CLPM de Lorient-Étel pour la pêche à pieds professionnelle des coquillages fousseurs → coque sur la Laïta
- études d'IFREMER qui vont commencer bientôt → dossier suivi pas DDAM et DDE

Impacts :

- pas d'impact si maintien d'un équilibre de la ressource
- accès au site de pêche → stationnement de véhicules ?

Usages dans l'estuaire

Pêche à pieds de loisirs :

- actuellement interdite mais comme même pratiquée malgré les panneaux d'information
- si classement favorable pour pêche à pieds professionnelle → DASS s'occupe du classement pour la pêche à pieds de loisirs

Impacts :

- méconnaissance ou non respect de la réglementation → espèces, taille de capture, retournement de blocs
- accès au site de pêche, stationnement de véhicules → dégradation du couvert végétal par piétinement
- braconnage → épuisement de la ressource (existe un contrôle et une verbalisation)

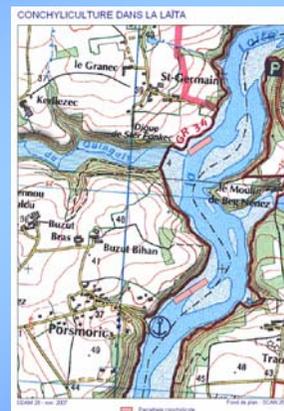
Usages dans l'estuaire

Conchyliculture :

- existence de concessions conchylicoles
- expérimentation d'exploitation sans suite
- amélioration de la qualité de l'eau

Impacts potentiels :

- pas d'impact sur la ressource,
- réflexion et étude d'incidence pour localisation des infrastructures → impacts sur les milieux naturels terrestres



Usages dans l'estuaire

Pêche professionnelle :

- licence pour la pêche aux poissons migrateurs timbre pour la civelle
- 4 licences de pêche à pieds pour le bar
- pêche au filet interdite dans l'estuaire pour les salmonidés → depuis 2008 pêche au saumon par filet autorisée dans l'estuaire

Impacts potentiels :

- pas d'impact sur la ressource si respect de la réglementation
- problème de braconnage (filet dans l'estuaire, civelle...)

→ Voir impact de la pose des filets à saumon

Usages dans l'estuaire

Pollution d'origines diverses :

Impacts potentiels :

- dégradation de la qualité de l'eau

Canoë Kayak



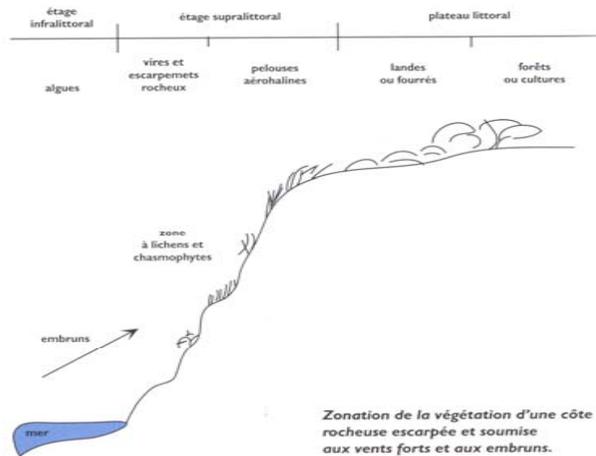
Etat de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

Les stratégies d'adaptation :

- la sélection rudérale
- la sélection compétitive
- la sélection de tolérance aux contraintes et au stress

Les principes d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire :

- un outil d'aide à la décision
- l'évaluation de l'intensité des critères de dégradation



Site Natura 2000 « Rivière Laita, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laita »

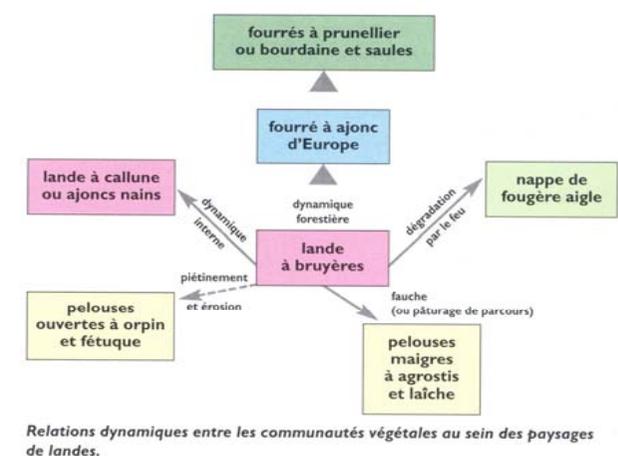
Facteur de dégradation des habitats d'intérêt communautaire

Végétation des falaises littorales et pelouse aérohalines :

- Fréquentation
- Enrichissement du milieu
- Erosion

Landes sèches et mésophiles littorales :

- Destruction pour un autre usage
- Fréquentation
- Rudéralisation, enrichissement



Site Natura 2000 « Rivière Laita, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laita »

Facteur de dégradation des habitats d'intérêt communautaire

Végétation des falaises littorales et pelouse aérohalines :

- Fréquentation
- Enrichissement du milieu
- Erosion

Landes sèches et mésophiles littorales :

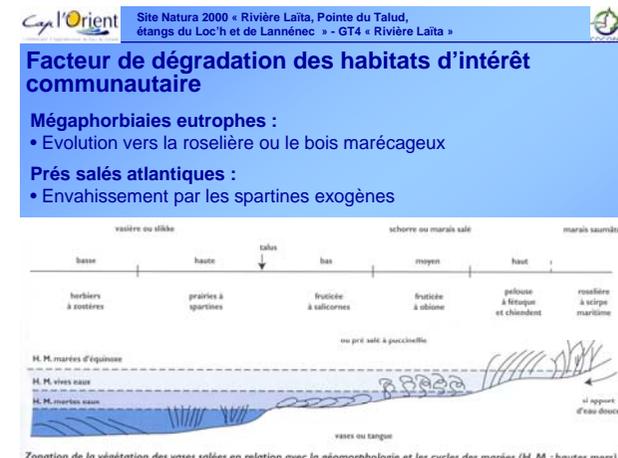
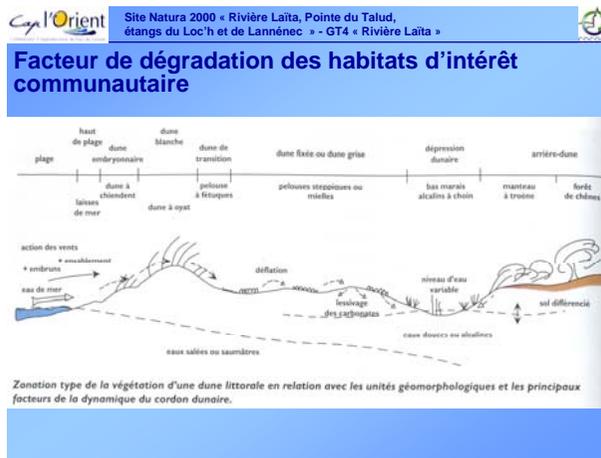
- Destruction pour un autre usage
- Fréquentation
- Rudéralisation, enrichissement

Dunes embryonnaire et végétation de haut de plage :

- Nettoyage des plages
- Piétinement

Dune mobile :

- Erosion par le piétinement
- Protection excessive



Site Natura 2000 « Rivière Laita, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laita »

Facteur de dégradation des habitats d'intérêt communautaire

Mégaphorbiaies eutrophes :

- Evolution vers la roselière ou le bois marécageux

Prés salés atlantiques :

- Envahissement par les spartines exogènes

Autres dégradation concernant l'ensemble des milieux naturels

- Consommation d'espaces naturels et agricole
- Dépôts sauvages de déchets verts
- Dépôts de déchets inertes ou non
- Comblement de zones humides
- Coupures écologiques : routes, urbanisation...

Site Natura 2000 « Rivière Laita, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laita »

Facteur de dégradation des habitats d'espèces d'intérêt communautaire ainsi que de perturbation des populations

- Destruction ou dégradation des habitats
- Dérangement de la faune
- Introduction d'espèces exogènes
- Régression des dépressions humides
- Coupures écologiques : routes, ouvrages hydrauliques...

Site Natura 2000 « Rivière Laita, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannéac » - GT4 « Rivière Laita »

État de conservation des habitats européens

Légende : Etat de conservation

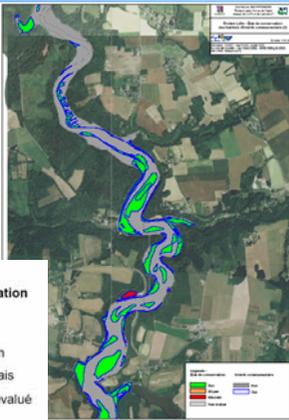
- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Non évalué

État de conservation des habitats européens



**Légende :
Etat de conservation**

- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Non évalué

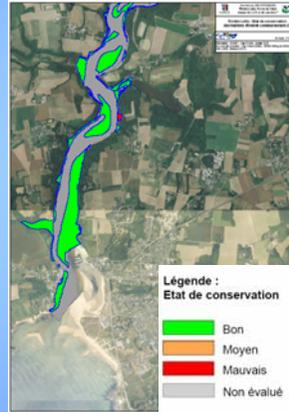


État de conservation des habitats européens



**Légende :
Etat de conservation**

- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Non évalué



Habitats d'intérêt Communautaire

Cartographie des zones humides Existe-t-elle sur Clohars-Carnoët ?

**Légende :
Etat de conservation**

- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Non évalué



Habitats d'intérêt Communautaire

Critères de dégradation

Légende intensité des facteurs de dégradation :

- Forte dégradation par rudéralisation
- Moyenne dégradation par rudéralisation



Habitats d'intérêt Communautaire

Critères de dégradation

Légende intensité des facteurs de dégradation :

- Forte dégradation par embroussaillage
- Moyenne dégradation par embroussaillage
- Aucune dégradation par embroussaillage



Habitats d'intérêt Communautaire

Critères de dégradation

Légende intensité des facteurs de dégradation :

- Moyenne dégradation par la fréquentation
- Aucune dégradation par la fréquentation





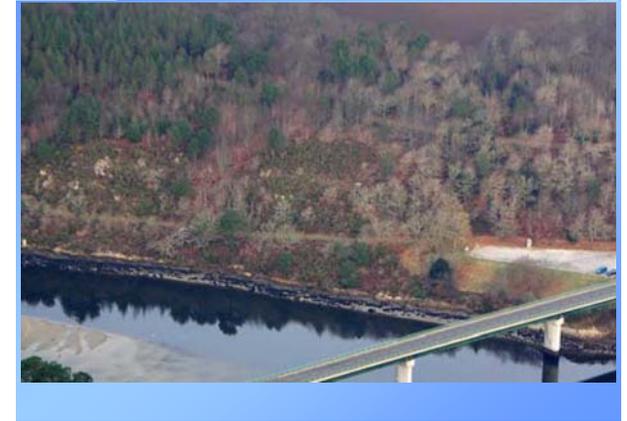
Habitats d'intérêt

Communautaire

Critères de dégradation

Légende intensité des facteurs de dégradation :

Moyenne dégradation par l'enrénement



Espèces végétales d'intérêt patrimonial

Des plantes

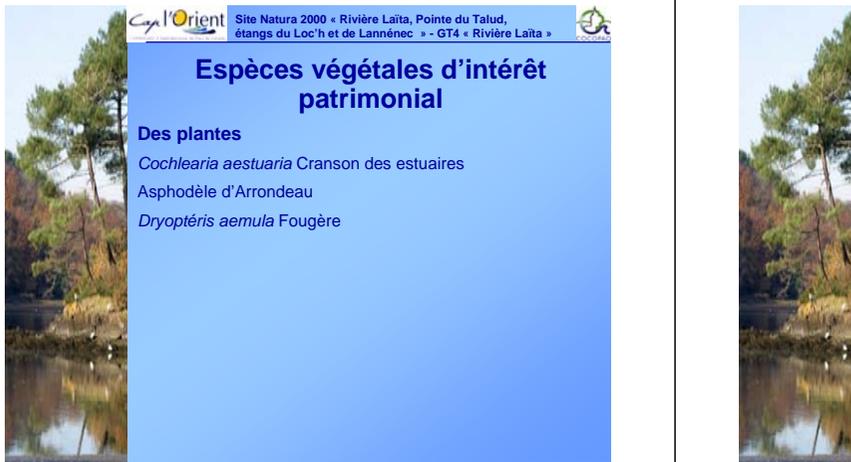
Cochlearia aestuaria Cranson des estuaires

Asphodèle d'Arrondeau

Dryopteris aemula Fougère



Cochlearia aestuaria Cranson des estuaires



Espèce invasive

La Renouée du Japon *Reynoutria japonica*



Espèce invasive

La Renouée du Japon



Espèce invasive

La Renouée du Japon



Espèce invasive

La Renouée du Japon



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Renouée du Japon



★ Renouée du Japon

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Nouvelle espèce

Spartine anglaise

Photo spartine maritima



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Nouvelle espèce

Spartine anglaise



● Spartine anglaise

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Habitats hors périmètre Natura 2000

Habitats d'intérêt communautaire

Hétraies atlantiques acidophiles à sous-bois à Ilex et parfois Taxus, EUR25 9120

Hétraies-chênaies à Mélisque, if et houx, EUR25 9130

Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hygropclines, EUR25 6430 B

Rivrières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitans et du Callitriche-Batrachion EUR25 3260 ??

Végétation des falaises littorales au Pouldu EUR 1230

→ Ajustement du périmètre, étude complémentaire ?

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355

Lieux de vie :
Mosaïque de prairies humides, prés salés, mégaphorbiaies, magnocariçales, bois marécageux, saulaies, estuaire, eaux douces, cours d'eau, roselières, Importance de l'équilibre milieux ouverts et fermés.
→ Animal ubiquiste

Exigences de la loutre :

- ressources piscicoles suffisantes
- bonne qualité de l'eau
- tranquillité (mégaphorbiaies, saulaies)
- sécurité
- dessaler sa fourrure

→ Assuré au sein du périmètre N2000 mais périmètre ne correspondant pas au territoire d'une loutre

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355

Diagnostic complémentaire sur un périmètre d'étude étendu réalisé par le groupe Mammalogique Breton

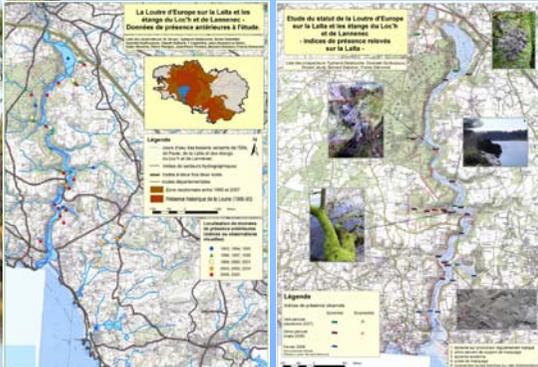
- Actualisation du statut et de la répartition des populations de loutres d'Europe sur le périmètre d'étude du site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » suivant le protocole standard UICN.
- Analyse du risque de collision au niveau des ouvrages routiers (ponts) permettant d'identifier les éventuels points noirs et de proposer des mesures pour y remédier.
- Remise d'un rapport avec des préconisations



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Statut de l'espèce

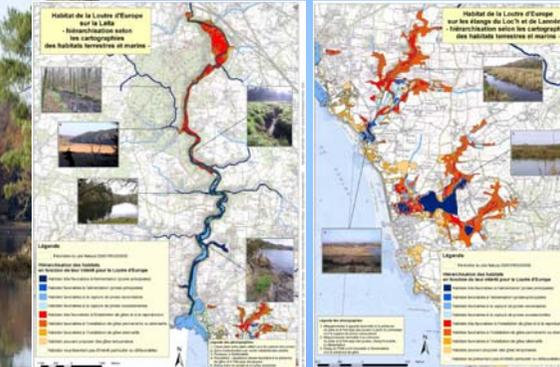
La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Habitats d'espèce

La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Risque de collision

La loutre d'Europe (Lutra lutra) 1355



Légende

- cours d'eau
- routes départementales
- routes nationales à 2x2 voies
- sites Natura 2000 FR3300259
- autres sites Natura 2000
- ★ collisions routières recensées

Ouvrages hydrauliques routiers expertisés

niveau de risque de collision

- risque très faible
- risque faible
- risque moyen
- risque élevé
- risque très élevé

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

La loutre d'Europe

(Lutra lutra) 1355

Connexions potentielles avec bassins versants limitrophes



La Loutre d'Europe sur la Laïta et les étangs du Loc'h et de Lannédec : connexion potentielle avec les bassins versants voisins.

Etat de la Laïta d'Europe et réseau de marais salés sur la Laïta et les étangs du Loc'h et de Lannédec. Document 1 - Centre Intercommunal Breton 2006

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

La loutre d'Europe

(Lutra lutra) 1355

Menaces effectives sur le site :

- Fermeture complète des milieux par le développement d'une végétation arborée
→ Intervention nécessaire
- Problème de continuité des milieux naturels, accidents
- Manque de gestion des cours d'eau défavorable à la ressource piscicole
- Confusion lors du piégeage
→ Satisfaisant dans le périmètre du site mais inconnu hors du site



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

La loutre d'Europe

(Lutra lutra) 1355

Information :

- Réseau d'information → remonter l'info en cas de découverte de traces ou de loutres mortes
- Bulletin de liaison du GMB sur les mammifères de Bretagne → n°13 sur risque de collision routière
- Article sur la loutre en Bretagne



Cygal'Orient 10 Juin 2007. Supplément spécial

Mortalité routière chez la Loutre d'Europe en Bretagne

Après l'introduction de la chasse et du piégeage de la Loutre et avec l'aménagement du cadre et la destruction de certains secteurs, les collisions routières sont devenues la principale cause de mortalité directe chez la Loutre. Chaque année, le Centre Intercommunal Breton recense les cas de mortalité routière chez la Loutre. Plus de 20 ans après la création de notre association, un bilan s'impose.

Le risque de collision routière chez la Loutre

Dans la majorité des cas, les collisions routières ont lieu lors du franchissement des ponts (elles peuvent également intervenir dans certaines zones traversées sans être pontées : ruisseaux - ruis - et - déversants) dans des zones où la Loutre adapte fréquemment son comportement afin de franchir plus facilement ces ponts parfois particulièrement dangereux : elle emprunte la voie la plus étroite, elle se tient à l'ombre des arbres, elle se tient aussi dans la végétation. Elle peut ainsi passer de grandes distances sur le berge, particulièrement lorsqu'elle rencontre une courbe, ou sur le petit chariot, au bord des crues. Au niveau des ponts, deux effets sont à l'origine : qui peuvent se combiner : la présence à l'approche de la voie traversée ; l'effet tunnel et l'effet miroir.

L'effet tunnel, qui a lieu au droit d'un ouvrage en plan, se manifeste par une certaine réduction de la visibilité de part et d'autre (dans certains cas, une zone de visibilité plus étroite, mais de longueur importante, dans le cas où il est un accident pour que la Loutre s'y engage). L'effet miroir est lié au rétroviseur du pont. Les deux effets ont des conséquences sur la sécurité de la Loutre, qui peut être victime de collisions avec des véhicules (voitures, camion, tracteur, etc.) ou avec des personnes (piétons, cyclistes, etc.).

Il est à noter que la mortalité est souvent liée à une perte de visibilité due à la présence de végétation arborée ou à la présence de ponts à l'approche de l'ouvrage. Une gestion adaptée de la végétation et de l'ouvrage peut ainsi permettre de réduire le risque de collision.

Une étude a été menée afin de déterminer les secteurs où la mortalité est la plus élevée. Elle a permis de constater que la mortalité est la plus élevée dans les secteurs où la mortalité est la plus élevée.

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

La loutre d'Europe

(Lutra lutra) 1355

Objectifs de conservation :

- Maintien de la population de loutre
- Réduction des risques de collision → objectifs chiffrés
- Gestion d'une partie des milieux tendant vers la fermeture (mégaphorbiaies, roselières) → % ??
- Pour la ressource piscicole et la qualité de l'eau → reprise des objectifs et des mesures de gestion du SAGE Ellé-Isole-Laïta.



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

La loutre d'Europe

(Lutra lutra) 1355

Actions concrètes :

- Ne pas favoriser la fréquentation dans certains secteurs particulièrement favorables à la reproduction (cartographie ?)
- Après étude aménager les ouvrages les plus dangereux pour l'espèce → nombre ?
- Fauche ou pâturage de milieux tendant vers la fermeture (mégaphorbiaies, roselières) → % ??



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

La loutre d'Europe

(Lutra lutra) 1355

Actions financées :

- Après étude, aménager les ouvrages les plus dangereux pour l'espèce → M.O. DDE ou Communes
- Fauche ou pâturage de milieux tendant vers la fermeture (mégaphorbiaies, roselières) → M.O. agriculteurs, particuliers, collectivités

Actions dans la charte Natura 2000 :

- Ne pas favoriser la fréquentation dans certains secteurs particulièrement favorables à la reproduction (cartographie ?)
- Engagement des pratiques de loisirs → ex : canoë : ne pas accoster dans certains secteurs ?





Les Chiroptères

Espèces d'intérêt communautaire présentes :
Grand rhinolophe EUR25 1304 (à gauche)
Barbastelle EUR25 1308 (à droite)

Les Chiroptères

Espèces présentes :

Actuellement pas de prospection réalisée sur le site
Quelques données des associations

- Bretagne vivante
- Groupe Mammalogique Breton



Bretagne vivante

Les Chiroptères

Données Bretagne Vivante :

- Fort potentiel pour les chauves-souris
- Boisements de la forêt domaniale de Clohars les plus favorables (alimentation, gîte diurne)
- Marais littoraux également attractifs pour les rassemblements automnaux
- Grand Rhinolophe chasse au dessus des roselières

- Gîte de mise bas de l'abbaye de Saint Maurice : effectifs ?
- Gîte de mise-bas d'une quarantaine de grand rhinolophe est connu dans les combles de l'église Notre-Dame de Quimperlé et est suivi annuellement par Bretagne Vivante
- Blockhaus sur le littoral
- Gîtes majeurs d'hibernation, connus autour du site Natura 2000, sont situés à Quimperlé et Ploemeur. Ils regroupent entre 80 et 50 grands rhinolophes en hiver → effectifs ?

Espèces	Présence dans le site Natura 2000	Présence dans les communes incluses dans le périmètre du site Natura 2000.	Présence dans les communes limitrophes du site Natura 2000.	Présence potentielle dans le site Natura 2000
Grand rhinolophe	*	*	*	*
Grand murin			*	*
Murin de Bechstein			*	*
Murin de Natterer			*	*
Murin de Daubenton	*	*	*	*
Barbastelle	*	*		
Oreillard gris		*		*
Pipistrelle commune	*			
Sérotine commune	*			

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Les Chiroptères

Exigences : présence de gîtes et de lieu d'alimentation

Milieux favorables à la chasse du Grand rhinolophe dans l'ordre de préférence :

- ripisylve, boisements riverains (lépidoptère, ichneumon (ponde dans les chenilles)),
- boisements de feuillus,
- prairies naturelles de fond de vallées (tipules, aphodius (bousiers)),
- jardins (possibilités d'actions pédagogiques).

Milieux neutres :

- prairies permanentes (retournée tous les 5 à 10 ans)

Milieux défavorables :

- friches,
- landes,
- bois de résineux,
- zones urbaines,
- cultures intensives.

Préconisations :

- maintenir les milieux favorables dans un rayon de 3,5 km et plus particulièrement dans le premier km pour les jeunes.

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT1 « Rivière Laïta »

Les Chiroptères

Menaces :

- Disparition de leurs habitats et des gîtes potentiels
- Dérangement dans les gîtes

Objectifs :

- Maintien des habitats favorables aux chauves-souris dans le site
- Adapter le périmètre aux exigences des espèces
- Préserver et suivre les gîtes connus

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Les Chiroptères

Mesures :

- Diagnostic complémentaire pour mieux connaître les espèces présentes, les effectifs et les territoires réellement utilisés (chasse, reproduction, hivernage) → cahier des charges ?

→ Radiopistage de Grand rhinolophe ?

→ Cartographie des habitats d'espèces et analyse de l'état de conservation → plus large que le site actuel ?

→ Recenser les informations dispersées (peu de données dans la base du GMB) ?

→ Prospecter les gîtes potentiels à Chiroptères

→ Recensements nocturnes ?

→ Recommandation de gestion des habitats et propositions d'aménagements

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Les Chiroptères

Actions finançables

→ Etude ? Plan National de Restauration des Chiroptères

Action Charte Natura 2000

→ ?

Suivis

→ Suivis existants : abbaye Saint Maurice, caméras infrarouges

Gîte de Quimperlé, Bretagne vivante

→ Suivis complémentaires ?

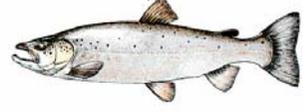
Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Les poissons

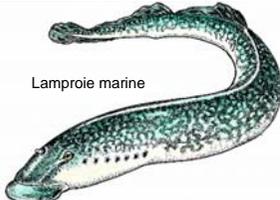
Les espèces d'intérêt communautaire

- Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) 1096
- Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) 1095
- Saumon Atlantique (*Salmo salar*) 1106

Saumon atlantique



Lamproie marine



Lamproie de Planer



Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Les poissons

Données sur les populations

- Très peu de données sur la Laïta
- Peuplement satisfaisant en amont

Exigences des espèces

- Bonne qualité de l'eau → Sensible aux pollutions qui s'accumulent dans les sédiments
- Continuum hydrographique
- Bonne qualité des milieux aquatiques, diversité de faciès
- Pour la fraie (substrat de gravier et de sable) qualité de la percolation
- Pour l'alimentation microorganismes

→ État de conservation relativement bon dans le périmètre du site Natura 2000

→ Périmètre non adapté pour la préservation de la lamproie de Planer qui vie dans les affluents

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Les poissons

Les espèces d'intérêt communautaire

- Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) 1096
- Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) 1095
- Saumon Atlantique (*Salmo salar*) 1106

Habitats

- Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) 1095
- Saumon Atlantique (*Salmo salar*) 1106

→ Espèces amphihalines : parties du cycle de vie en mer et en rivière, espèces migratrices

→ Reproduction en rivière dans les sables grossiers, gravier et galets

- Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) 1096

→ Espèce migratrice à petite échelle (centaine de mètres) entre zone de reproduction et stade adulte

→ Reproduction dans le sable (même habitat que la truite fario mais reproduction décalée dans le temps hiver / printemps)

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Les poissons

Menaces

- Pollution de l'eau
- Colmatage des fonds ?
- Recalibrage, création d'étangs → qualité des ruisseaux adjacents ?
- Obstacles à la migration : Quels ouvrages ? Où ?
- Perméabilité ?
- Pêche au filet dans l'estuaire ?

Objectifs de conservation

- Amélioration de la qualité de l'eau
- Amélioration du continuum hydrographique
- Restauration entretien des berges et des affluents
- Réduction des apports de sédiments colmatant les fonds
- Adapter la réglementation de la pêche à la préservation des espèces piscicoles

→ l'ensemble de ces objectifs sont inscrits dans le SAGE ainsi que les actions pour les atteindre → sauf la réglementation pêche

Cyga l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Les poissons

Cartes des affluents



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Les poissons

Actions à mettre en œuvre

- Mettre en œuvre les actions prévues dans le SAGE et finançable ou non dans le cadre du SAGE
- Amélioration des systèmes d'assainissement
- Amélioration des réseaux
- Aménagement des ouvrages
- Restauration entretien de berges
- Modification des systèmes d'abreuvement du bétail
- Ajustement de la réglementation
- ...

→ Actions spécifiques à Natura 2000

- Action sur la pêche de loisirs ?
- Action sur la pêche professionnelle ?

→ Action pour la charte Natura 2000 ?

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Les poissons

Suivis existants ?

- ...

Suivi à mettre en œuvre ?

- ...

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Insectes - Lucane cerf-volant EUR25 1083

Donnée sur la population

Recensé lors du plan de gestion de l'Abbaye de Saint Maurice

Habitat forestier

- Talus au sein du lit majeur intéressant
- Forêt de Clohars-Carnoët favorable mais hors périmètre

Exigences

- Maintien de bois mort pour le développement des larves

Menaces

- Disparition de ses habitats

Objectifs

- Maintien des talus boisés
- Maintien de bois mort
- Suivre l'espèce ?



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Insectes - Lucane cerf-volant EUR25 1083

Actions

- Entretien des haies dans le lit majeur
- Élargissement du périmètre du site Natura 2000
- ...



Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Oiseaux

hors directive « Habitat – Faune – Flore »

Oiseaux

- Pic mar (*Dendrocopos medius*) - A238
- Pic cendré (*Picus canus*) - A234
- Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) - A229
- Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) - A026
- Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) - A224
- Milan noir (*Milvus migrans*) - A073
- Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) - A072
- Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) - A094

→ Ces espèces sont soit inféodées aux milieux humides (estuaires, roselières, prés salés...) soit inféodées aux boisements soit les deux

→ L'ensemble de ces espèces présentes dans le site Natura 2000 et à proximité justifierait le classement du périmètre actuel au titre de la directive « Oiseaux » et même de l'élargir au même titre au boisement limitrophe

Actions à prévoir dans le document d'objectifs

- Faire la synthèse des données existantes sur l'avifaune dans et hors périmètre
- Faire des études complémentaires ?

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT3 « Rivière Laïta »

Espèces animales envahissantes

Ragondin

- **Écologie** : Présence sur le site, vit le long des cours d'eau, terriers dans les berges, végétarien, granivore
- **Dégradation** : dégâts sur les cultures, détérioration des berges
- **Action** : Classé nuisible, piégeage pour la régulation des populations

Vison d'Amérique

- **Écologie** : Présence sur le site, vit le long des cours d'eau, carnivore
- **Dégradation** : compétition avec le vison d'Europe (disparu de Bretagne) et avec les autres petits mammifères carnivores
- **Action** : Classé nuisible, piégeage pour la régulation des populations

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Objectifs pour la préservation des habitats et des espèces marines

- Etat de conservation : bon
- Originalité du site : sables dunaires le long d'un important gradient de salinité

Objectifs de gestion :

- Maintenir l'ensemble des habitats en bon état de conservation
- Maintenir une forte richesse spécifique
- Améliorer la qualité de l'eau
- Exclure toute exploitation non raisonnée des granulats
- Être vigilant si ouverture à la pêche à pied
- Maîtriser la fréquentation
- Communiquer : connaître pour mieux protéger

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Proposition de mesures de gestion

- Réduction de la pollution de l'eau → récolte eaux noires et grises, aire de carénage, communication, actions SAGE
- Maîtrise de la fréquentation : communication (panneaux, plaquettes d'information), mise en défens, gestion des stockages d'embarcation à terre
- Réduction de l'impact des dragages : études d'impact, remise à disposition dans le milieu des sédiments de bonne qualité
- Respect de la réglementation : ?

Cygal'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT5 « Rivière Laïta »

Mesures contractuelles

- A définir
- Réalisation d'aménagements pour la maîtrise de la fréquentation : panneaux, barrières, chicanes...

Charte Natura 2000

- Charte de bonne conduite des usagers : plaisanciers, canoë-kayak, randonneurs...
- Port respectueux de l'environnement
- ...



Cyca l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Objectifs de conservation 2

- Maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation
- Gestion des milieux pour en limiter la fermeture par la végétation arbustive
- Maîtrise de la fréquentation
- Préserver la dynamique naturelle de l'estuaire
- Préserver une bonne qualité de l'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes
- Améliorer les connections écologiques
- Suivis des habitats et des espèces
- Adaptation du périmètre Natura 2000 aux enjeux de conservation



Cyca l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Propositions de mesures de toutes natures

- Fauche ?
- Pâturage ?
- Information ?
- Entretien des canaux ?
- Cartographie des milieux ?
- Suivis botaniques ?
- Mise en œuvre des actions prévues dans le SAGE



Cyca l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Proposition de fiches actions

- Gérer les mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- Conserver et améliorer la dynamique fluviale de la rivière Laïta
- Gérer les végétations siliceuses
- Réflexion sur la pertinence d'une extension du périmètre Natura 2000



Cyca l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Proposition de fiches actions

- Suivis scientifiques des milieux naturels et des espèces
- Maîtrise de la fréquentation sur le littoral (pelouses, landes et dunes)
- Communication sur la préservation des milieux naturels et les aménagements réalisés
- Information et formation sur la procédure Natura 2000 à destination des collectivités (élus et agents)
- Gestion des landes



Cyca l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Gérer les mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Enjeux et problématiques

- Habitat transitoire
- Envahissement par les saules et par la Renouée
- Habitat d'espèce de la Loutre

Gestion proposée

- Arrachage des saules
- Tous les cinq ans
- Élimination de la Renouée suite à l'élaboration d'un protocole



Cyca l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Conserver et améliorer la dynamique fluviale de la rivière Laïta

Enjeux et problématiques

- Ensemble des espèces et habitats favorisés par le caractère naturel de la rivière

Mesure proposée

- Étude d'évaluation de l'intérêt de la destruction des quelques digues présentes dans les anses de la rivière



Cyca l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Gérer les végétations siliceuses

Enjeux et problématiques

- Embuissonnement

Mesure proposée

- Réaliser une cartographie au 1/500 et évaluer état de conservation
- Action de débroussaillage tout les cinq ans



Cyca l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Réflexion sur la pertinence d'une extension du périmètre Natura 2000

Enjeux et problématiques

- Intégrer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présent sur le pourtour du site Natura 2000

Mesure proposée

- Étude de faisabilité d'une extension de périmètre
- Si l'extension est intéressante, cartographie des habitats et localisation des espèces présents en périphérie
- Redéfinition du contour et mis à jour du DOCOB



Cyca l'Orient Site Natura 2000 « Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec » - GT4 « Rivière Laïta »

Mesures contractuelles

- A préciser – cahier des charges Natura 2000

Charte Natura 2000

- Charte de bonne conduite des usagers : exemple canoë kayak, pêcheurs ?

Groupe de travail n° 6 « Rivière Laïta »

Etat des lieux initial et actions du DOCOB sur la commune de Clohars-Carnoët



10 septembre 2008

Evaluation d'incidences

Les opérations concernées : programmes ou projets de travaux, ouvrages ou aménagements (PPTOA)

- Relevant des régimes d'autorisation ou approbation administratives
- Avec étude ou notice d'incidences
- Ou sur liste préfectorale

→ Pas de nouvelle procédure, s'insère dans les régimes existants (le plus souvent)

Une partie spécifique sur les impacts sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié la désignation du site



Evaluation d'incidences

Le contenu de l'évaluation :

- Une description de l'opération avec carte
- Une analyse des effets

S'il résulte des effets dommageables

→ Mesures de nature à supprimer ou réduire les effets et leurs coûts

S'il reste des effets dommageables

→ Raisons de l'absence de solution alternative

→ Les mesures compensatoires



Impacts des usages

Usages	Impacts positifs	Impact négatifs
1 Promenade à pied	S : loisir important, sain pour la santé, contact direct avec l'environnement et les paysages Env : loisir durable pas de consommation d'énergie Eco : la qualité du paysage peu faire venir des touristes ayant pour but de faire de la randonnée	Piétinement, érosion des habitats, si pratiques en dehors des chemins et en particulier en crête de la dune mobile Dérangeant de la faune en période de reproduction.
2 Sortie nature	Env : aspect pédagogique très intéressant pour la sensibilisation à l'environnement Env : aspect pédagogique très intéressant pour la sensibilisation à l'environnement	Dérangement de la faune en période de reproduction.
3 Centre aéré	S : Loisir important, sain pour la santé, contact direct avec l'environnement et les paysages et durable pas de consommation d'énergie Eco : la qualité du paysage peu faire venir des touristes ayant pour but de faire de la randonnée ou de la promenade à v	Dégradation du couvert végétal (Pratique interdite sur le sentiers du littoral)
4 Promenade à vélo	S : loisir moyennement développé sur le site Env : loisir durable Eco : fait vivre plusieurs centres équestres	Problème de conflit avec les autres usagers sur les sentiers Dégradation du couvert végétal (Pratique interdite sur le sentiers du littoral)
5 Equitation	S : loisir moyennement développé sur le site Env : loisir durable Eco : fait vivre plusieurs centres équestres	Problème d'hygiène sur les plages en période estivale par rapport à la baignade et aux jeux d'enfants Rudéralisation des milieux Perturbation de l'estran par le passage répété des chevaux ? Intensity à évaluer. Compatibilité avec les autres usagers sur les sentiers

Impacts des usages

Usages	Impacts positifs	Impact négatifs
4 Motocross	S : loisir actuellement peu développé Env : incompatible avec la préservation de l'environnement et le tourisme.	Dérangement de l'avifaune et des autres usagers par le bruit Dégradation importante du couvert végétal
5 Animaux domestiques : chiens	S : importance des animaux de compagnie et de site de promenade possible avec les chiens	Dérangement de l'avifaune et de la toure en période de reproduction.
6 Feux de camp, grillades	S : pratique importante du cerf-volant familiale et des entrainement fy surf Env : loisir durable	Rudéralisation des milieux par apport de nutriments en particulier en bord de chemin très fréquentés Problème d'hygiène sur les plages en période estivale par rapport à la baignade et aux jeux d'enfants Dégradation locale de l'habitat par piétinement et à l'emplacement du feu Impact sur les plages ? Dépôt de déchets Dégradation de la mise en defens (bois des ganivelles pour le feu) Risques d'incendies
7 Cerfs-volants, entrainement fy surf à terre	S : pratique importante du cerf-volant familiale et des entrainement fy surf Env : loisir durable	Piétinement de la végétation Dérangement de l'avifaune sur la dune grise (pas d'impact sur la plage)
8 Golf	S : loisir assez développé mais grande consommation d'espace par rapport au nombre de pratiquants Eco : permet le développement du tourisme	Consommation d'espaces agricoles et naturels

Usages	Impacts positifs	Impact négatifs	Qualité de l'eau ? Question à approfondir.
9 Pêche	S : loisir très pratiqué, loisir durable si gestion patrimoniale de la ressource piscicole et no kill; entretien d'accès de l'étangs de Lannédec	Dérangement de la faune en période de reproduction.	
10 Chasse	Env et eco : gestion cynégétique des espèces animales indésirables (roussins) (ragonnins)	Dégradation du couvert végétal pour accès à la cote Perturbation de l'avifaune entre les zone de gagnage et de repos lors de la chasse à la passé au niveau du petit loch	
11 Surf	Env : loisir durable S : activité très populaires Eco : attire de nombreux touristes et locaux	Problème de compatibilité avec les autres usages en terme de sécurité Piétinement pour l'accès à la cote si non respect des chemins	
12 Activités balnéaires	S : aspect propre du site	Piétinement du couvert végétal Problème de la gestion des déchets et du tri	
13 Nettoyage des plages	S : aspect propre du site	Suppression des apports azotés nécessaires à la fixation de la dune	
14 Planche à voile	Env : loisir durable	Piétinement pour l'accès à la cote si non respect des chemins et lors du gréement des voiles	
15 Utilisation d'espèces animales non indigènes en élevage ou comme animaux de compagnie	S : loisir moyennement développé sur le site Env : loisir durable Eco : fait vivre plusieurs centres équestres	Spécimens s'échappant d'élevage ou relâchés de façon concrète dans le milieu naturel, compétition avec les espèces locales	
16 Jardins de particuliers et dans les espaces verts	Env : de très bonnes zones de refuges pour de nombreuses espèces végétales et animales lorsqu'ils sont plantés d'espèces locales. En particulier en ville, ils peuvent constituer de véritables corridors écologiques. Eco : utilisation d'espèces locales re	Utilisation d'espèces exogènes (non indigènes) qui peuvent s'échapper des jardins, plantes envahissantes, compétition avec les espèces locales	
		Dérangement de la faune si entretient pendant la période de reproduction Utilisation de produits phytosanitaires dégradant la qualité de l'eau et des milieux refuges comme les bas cotés de route.	

Impacts des usages

Usages	Impacts positifs	Impact négatifs
14 Gestion des niveaux d'eau	Facteur de diversité ou non en fonction du type de gestion	Manque d'étiage sur le petit loch
15 Extraction de sable	Env : Création de milieux naturels intéressant à postériori diversification des milieux Eco : activité peu pratiquée aujourd'hui	Destruction d'habitats
16 Exploitation des kaolins	Eco : activité économique importante S : réhabilitation possible des carrières après la fin d'exploitation	Consommation de surfaces d'habitats naturels et de surfaces agricoles Qualité de l'eau (fines particules en suspension pb animaux à branchies) Pompage de l'eau dans l'étang de Lannédec
17 Urbanisation	Env : Amélioration de l'assainissement	Détériore la qualité paysagère du site Favorise les dépôts de déchets verts, déchets inertes ou non Consommation importante d'espaces agricoles et naturels Comblement de zones humides Erosion par ruissellement Qualité des eaux de ruissèlement ? Continuité des espaces naturels, manque de corridors écologiques
18 et 19 Parkings autorisés et sauvages	S : permettent l'accès au site.	Mauvaise intégration dans le paysage Dégradation des habitats + érosion

Impacts des usages

Usages	Impacts positifs	Impact négatifs
14 Route côtière	S et Eco : facilité d'accès au site	Non maîtrise du stationnement Mauvaise intégration dans le paysage, pb d'engorgement et de stationnement. Bruits. Barrière écologique, pb continuité des milieux naturels Destruction d'habitats Erosion par ruissellement des eaux pluviales
15 Stationnement des gens du voyage	S : doivent avoir un lieu disponible pour leur grand rassemblement.	Dégradation du couvert végétal
16 Manifestations	S : importante pour la vie locale et le tourisme	Dégradation du couvert végétal Problème de la gestion des déchets et du tri.
17 Agriculture	S : entretien du paysage (cultures, clôtures, chemins d'exploitation), maintien d'une agriculture de proximité Eco : valorisation économique du territoire Env : maintien du caractère ouvert des milieux	Consommation d'espaces naturels remarquables par la mise en culture Réduction des zones tampon (prairie humides en bordure de zones humides) Qualité de l'eau ? Apport d'azote et de pesticide. Question à approfondir. Réduction du boitage et des vergers cultures traditionnelles favorables à de nombreuses espèces animales et végétales (Chouette chevêche) Sédimentation importante dans les cours d'eau. Impact ? Dynamique d'enrichissement des landes et des milieux terrestres humides Dynamique d'atterrissement Perte de qualité des paysages
18 Non entretien	S : Caractère naturel dans un premier temps	